

No. 1334

**United Nations Industrial Development Organization
and
Organization of American States**

Memorandum of Understanding between the General Secretariat of the Organization of American States (GS/OAS) and the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) (with annex). Vienna, 18 October 2005

Entry into force: *18 October 2005 by signature, in accordance with article 6*

Authentic text: *English*

Registration with the Secretariat of the United Nations: *United Nations Industrial Development Organization, 21 August 2009*

**Organisation des Nations Unies pour
le développement industriel
et
Organisation des États américains**

Mémorandum d'accord entre le Secrétariat général de l'Organisation des États américains (GS/OAS) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) (avec annexe). Vienne, 18 octobre 2005

Entrée en vigueur : *18 octobre 2005 par signature, conformément à l'article 6*

Texte authentique : *anglais*

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : *Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, 21 août 2009*

[ENGLISH TEXT – TEXTE ANGLAIS]

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

between

**THE GENERAL SECRETARIAT OF THE ORGANIZATION OF AMERICAN
STATES
(GS/OAS)**

and

**THE UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
(UNIDO)**

The General Secretariat of the Organization of American States (hereinafter referred to as "GS/OAS"), represented by its Secretary General, José Miguel Insulza, and the United Nations Industrial Development Organization (hereinafter referred to as "UNIDO"), represented by its Director-General, Carlos Magariños (hereinafter collectively referred to as the "Parties"),

Considering that the 10th Session of the General Conference of UNIDO in December 2003 called for a plan of action to foster sustainable industrial development and to fight against poverty in Latin America and the Caribbean,

Noting the recommendations and observations that have been made in different fora at the international and regional levels, including, inter alia, the Ibero-American Summits, the Millennium Development Goals and other Development Goals established by the major UN Conferences of the 1990's, with regard to confronting the social effects of globalization and the fight against poverty,

Considering that UNIDO has the primary responsibility in reviewing and promoting the co-ordination of all activities of the United Nations system in the field of industrial development in the developing countries and in countries with economies in transition,

Considering that the intensive globalization process, accelerating technological advances as well as free trade, and the opening up of individual countries' markets to foreign investment in accordance with their respective interests and

developmental priorities represent more options for income and employment generation but also mean new challenges for economic development,

Considering, in particular, that the majority of developing countries have not attained the productivity and standard of living of industrialized countries, and that this gap between rich and poor is evident among the countries of the Americas and needs to be addressed,

Further considering that improvements in competitiveness and technological development offer developing countries significant opportunities to address critical social and economic aspects of their development,

Conscious of the need to strengthen technical cooperation between the Parties that aims at the generation of productive employment, a competitive economy, and a sound environment,

Seeking to achieve the objectives contained in this Memorandum of Understanding (hereinafter referred to as "MOU"), the Parties will promote and support one another by sharing their particular institutional expertise, knowledge, skills, information and technology,

Stressing that the activities to be implemented under this MOU will benefit the needs of Latin American and Caribbean member states of OAS and UNIDO,

Considering that the GS/OAS is the central and permanent organ of the Organization of American States and is authorized to carry out relations of cooperation in accordance with Article 112(h) of the Charter and OAS General Assembly Resolution AG/RES. 57 (I-O/71),

Therefore, the Parties agree to sign this Memorandum of Understanding based on the following provisions:

ARTICLE 1: PURPOSE

- 1.1. The purpose of this MOU is to establish a framework for cooperation between the Parties under which the GS/OAS may choose to associate itself with UNIDO projects identified in Annex I (which is attached hereto and incorporated by reference herein), and the development of joint programs,

projects or activities between the Parties in the five areas of collaboration specified in Article 2, below.

- 1.2. This cooperation will contribute to support the needs of Latin American and Caribbean member countries of OAS and UNIDO and provide the basic framework for developing a long-term, flexible collaborative relationship between the Parties that will be responsive to their respective mandates, and lead to the generation of new employment and economic development by providing technical assistance in the five areas of collaboration specified in Article 2, below.

ARTICLE 2: AREAS OF COLLABORATION

- 2.1. The initial collaboration between the Parties will consist of joint initiatives in the following five principal areas:
 - (a) Investment and Technology Promotion,
 - (b) Industrial Competitiveness and Trade,
 - (c) Private Sector Development,
 - (d) Sustainable Energy and Environment, and
 - (e) Security, Human Rights and Development.

ARTICLE 3: WORKING AND COORDINATION MECHANISMS

- 3.1. To ensure an efficient and qualitative cooperation, the Parties foresee periodic working meetings, of which the first will take place in November, 2005.
- 3.2. All specific instances of collaboration, whether by way of GS/OAS' association with existing UNIDO projects and activities identified in Annex I, hereto, or through programs, projects or activities jointly developed and undertaken by the Parties will be subject to approval by the duly authorized representatives of the Parties and agreed to in supplementary agreements, memoranda of understanding, exchange of letters, or a project document signed by the duly authorized representatives of the Parties. Each such document will include, at a minimum, identification of the agreed-upon program, project or activity, the objectives sought, the responsibilities of each Party with regard to project funding, reporting and implementation, including a work plan and the identification of the dependencies of the Parties that will execute the project,

program or activity, together with dates of commencement, termination and coordination.

- 3.3. This MOU in no way restricts either of the Parties from participating in similar arrangements or agreements, including the pursuit of project funding, with other entities.

ARTICLE 4: FINANCIAL ASPECTS

- 4.1 The implementation of activities envisaged in the present MOU shall depend on the availability of the necessary financial resources and will be made in accordance with the regulations and procedures in force in UNIDO and in GS/OAS.
- 4.2 The level of investments to be made from UNIDO to comply with the purpose of the present memorandum will not be lower than the current level of investments made from its regular budget in the projects listed in the annex.
- 4.3 GS/OAS will work together with UNIDO in fund-raising activities for joint programs, projects and activities as specified in Article 1, above.

ARTICLE 5: REPRESENTATION AND NOTICE

- 5.1. For purposes of sending and receiving notice and coordinating activities under this MOU , each Party will name a focal point. For the GS/OAS, the focal point will be the Department of Communications and External Relations, and for UNIDO, the focal point will be the Latin America and Caribbean Bureau.

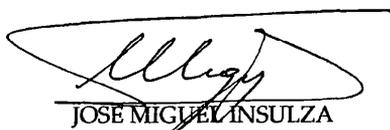
ARTICLE 6: MISCELLANEOUS CONDITIONS

- 6.1. The Parties mutually recognize the privileges and immunities accorded to each of them by virtue of general principles of international law and by such agreements on privileges and immunities as may be relevant. Nothing in this Agreement constitutes an express or implied waiver of the privileges and immunities of either Party.

- 6.2 In the event of a dispute, controversy or claim arising out of or relating to this MOU, or the breach, termination or invalidity thereof (a "dispute"), the Parties will use their best efforts to settle promptly such dispute through direct negotiation. Any dispute that is not settled within sixty (60) days from the date either party has notified the other party of the nature of the dispute and of the measures that should be taken to rectify it will be resolved through consultation between the Director-General of UNIDO and the Secretary General of the OAS. Each Party will give full and sympathetic consideration to any proposal advanced by the other to settle amicably any matter for which no provision has been made or any controversy as to the interpretation or application of this MOU.
- 6.3 The Parties may only modify or otherwise amend this MOU by way of a written instrument signed by the duly authorized representatives of each Party, dated, and attached hereto.
- 6.4 The MOU shall enter into force upon signature by the Director-General of UNIDO and the Secretary-General of OAS once the internal requirements of both organizations for entry into force have been met. The MOU will continue in full force and effect for two years thereafter unless it is terminated in accordance with Article 6.5.
- 6.5 Either Party may terminate this MOU by giving sixty days' written notice to the other. In addition, both Parties may agree to terminate this MOU according to whatever terms as they may mutually agree. If the MOU is terminated by either Party, steps shall be taken to ensure that the termination does not affect any prior obligation, project or activity already in progress.
- 6.6 Paragraphs 6.1 and 6.2, above, shall survive the expiry or termination of this MOU.
- 6.7 Nothing in this MOU will be so construed as to require either UNIDO or the GS/OAS to furnish any material, data and information the furnishing of which could, in its judgment, require it to violate its policy regarding the confidentiality of such information.

IN WITNESS WHEREOF, the present MOU is signed in two identical copies in English, by the duly authorized representatives of the Parties at the city of Vienna, Republic of Austria, this 18th day of October, 2005.

On behalf of the
General Secretariat of the Organization of
American States (GS/OAS)



JOSE MIGUEL INSULZA
Secretary General

On behalf of the
United Nations Industrial Development
Organization (UNIDO)



CARLOS MAGARIÑOS
Director-General

Status: end Sept 2005

ONGOING LAC PROJECTS¹

¹ Not published herein in accordance with article 12 (2) of the General Assembly regulations to give effect to Article 102 of the Charter of the United Nations, as amended.

[TRANSLATION – TRADUCTION]

MÉMORANDUM D'ACCORD ENTRE LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (SG/OEA) ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI)

Le Secrétariat général de l'Organisation des États américains (ci-après dénommé « SG/OEA », représenté par son Secrétaire général, José Miguel Insulza, et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ci-après dénommé « ONUDI »), représentée par son Directeur général, Carlos Magariños (ci-après dénommés collectivement les « Parties »),

Considérant le plan d'action demandé lors de la dixième session de la Conférence générale de l'ONUDI en décembre 2003 pour favoriser le développement industriel durable et lutter contre la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes,

Prenant note des recommandations et observations formulées lors de différents forums aux niveaux international et régional, y compris, entre autres, les Sommets ibéro-américains, des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement fixés lors des grandes conférences des Nations Unies pendant les années 90, traitant de la confrontation des répercussions sociales de la mondialisation et la lutte contre la pauvreté,

Considérant que l'ONUDI a la responsabilité principale de contrôler et de promouvoir la coordination de toutes les activités du système des Nations Unies dans le domaine du développement industriel dans les pays en développement et dans les pays à économie de transition,

Considérant que le processus de mondialisation intensive, qui accélère les avancées technologiques et le libre-échange, ainsi que l'ouverture des marchés de pays particuliers aux investissements étrangers dans le respect de leurs intérêts et priorités développementales respectifs, ajoutent des opportunités de génération de revenus et de création d'emplois mais également de nouveaux défis pour le développement économique,

Considérant, en particulier, que la majorité des pays en développement n'ont pas atteint le niveau de productivité ni le niveau de vie des pays industrialisés et que cet écart entre les riches et les pauvres, notable entre les pays des Amériques, doit être réduit,

Considérant en outre que des améliorations en matière de compétitivité et de développement technologique offrent aux pays en développement des occasions considérables de régler les principaux problèmes sociaux et économiques de leur développement,

Conscients de la nécessité de renforcer la coopération technique entre les Parties en vue de créer des emplois productifs, une économie compétitive et un environnement sain,

Désireux de répondre aux objectifs exposés dans le présent Mémoire d'accord (ci-après dénommé le « Mémoire ») par un encouragement et un soutien mutuels sous la forme du partage de leurs expériences, connaissances, compétences, informations et technologies institutionnelles particulières,

Soulignant que les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre du présent Mé-morandum répondront aux besoins des États d'Amérique latine et des Caraïbes, membres de l'OAS et de l'ONUDI,

Considérant que le SG/OEA est l'organe central et permanent de l'Organisation des États américains et est autorisé à établir des relations de coopération conformément à l'article 112(h) de la Charte et à la résolution AG/RES.57 (I-O/71) de l'Assemblée générale de l'OAS,

En conséquence, les Parties conviennent de signer le présent Mé-morandum d'accord fondé sur les dispositions suivantes :

Article premier. Objectif

1.1. L'objectif du présent Mé-morandum est l'établissement d'un cadre de coopération entre les Parties en vertu duquel le SG/OEA pourra choisir de s'associer à des projets de l'ONUDI identifiés à l'Annexe 1 (jointe au présent Mé-morandum et intégrée par renvoi dans le présent Mé-morandum) et la mise au point de programmes, projets et activités conjoints entre les Parties dans les cinq domaines de collaboration spécifiés à l'article 2 ci-dessous.

1.2. Ladite coopération contribuera à répondre aux besoins des pays d'Amérique latine et des Caraïbes membres de l'OAS et de l'ONUDI et à poser un cadre de base pour l'établissement d'une relation de collaboration flexible et à long terme entre les Parties, adaptée à leurs mandats respectifs et menant à la création de nouveaux emplois et au développement économique par la fourniture d'une assistance technique dans les cinq domaines de collaboration spécifiés à l'article 2 ci-dessous.

Article 2. Domaines de collaboration

2.1. La collaboration initiale entre les Parties consistera en initiatives conjointes dans les cinq principaux domaines suivants :

- a) Promotion des investissements et de la technologie;
- b) Compétitivité industrielle et commerce;
- c) Développement du secteur privé;
- d) Énergie durable et environnement; et
- e) Sécurité, droits de l'homme et développement.

Article 3. Mécanismes d'action et de coordination

3.1. Afin de garantir l'efficacité et la qualité de la coopération, les Parties prévoient des réunions de travail périodiques dont la première se tiendra en novembre 2005.

3.2. Toutes les formes spécifiques de collaboration, que ce soit par l'association du SG/OEA avec les projets et activités existants de l'ONUDI identifiés à l'Annexe 1 au présent Mé-morandum ou par des programmes, projets ou activités développés et entrepris conjointement par les Parties, seront soumises à l'approbation des représentants dû-

ment autorisés des Parties et convenues dans le cadre d'accords supplémentaires, de mémorandums d'accord, d'échanges de lettres ou de descriptifs de projet signés par les représentants dûment mandatés des Parties. Chacun de ces documents devra au moins contenir l'identification du programme, du projet ou de l'activité convenu(e), les objectifs recherchés, les responsabilités de chaque Partie eu égard au financement et à la mise en œuvre du projet ainsi qu'à l'établissement de rapports connexes, y compris un plan de travail et l'identification des agents des Parties qui exécuteront le projet, le programme ou l'activité ainsi qu'une indication des dates de début et de fin et les périodes de coordination.

3.3. Le présent Mémorandum n'empêche en aucun cas l'une ou l'autre des Parties de prendre part à des arrangements ou accords similaires, y compris la recherche d'un financement pour un projet, avec d'autres entités.

Article 4. Aspects financiers

4.1. La mise en œuvre des activités prévues dans le présent Mémorandum sera subordonnée à la disponibilité des ressources financières nécessaires et sera conforme aux réglementations et procédures en vigueur à l'ONUDI et au SG/OEA.

4.2. Le niveau des investissements que devra réaliser l'ONUDI pour répondre à l'objectif du présent Mémorandum ne sera pas inférieur au niveau actuel des fonds prélevés de son budget ordinaire à des fins d'investissement dans les projets énumérés à l'annexe.

4.3. Le SG/OEA collaborera avec l'ONUDI à la collecte de fonds pour les programmes, projets et activités conjoints spécifiés à l'article premier ci-dessus.

Article 5. Déclaration et notification

5.1. Aux fins de l'envoi et de la réception de notifications ainsi que de la coordination d'activités en vertu du présent Mémorandum, chaque Partie désignera un agent de liaison. En ce qui concerne le SG/OEA, l'agent de liaison sera le Département des communications et des relations extérieures et en ce qui concerne l'ONUDI, il s'agira du Bureau de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Article 6. Conditions diverses

6.1. Les Parties reconnaissent mutuellement les privilèges et immunités accordés à chacune d'elles en vertu des principes généraux du droit international et des accords sur les privilèges et immunités appropriés. Aucune disposition du présent Mémorandum d'accord ne vaut renonciation expresse ou implicite aux privilèges et immunités dont jouit l'une ou l'autre Partie.

6.2. En cas de litige, différend ou réclamation né du présent Mémorandum ou se rapportant au présent Mémorandum, ou à son inexécution, à sa résiliation ou à sa nullité, (un « différend »), les Parties devront s'employer au mieux de leurs moyens à régler rapidement ce différend par la négociation. Tout différend qui ne sera pas réglé dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date à laquelle l'une des Parties a notifié à

l'autre la nature du différend et les mesures qu'elle envisageait de prendre, sera réglé par voie de consultation entre le Directeur général de l'ONUDI et le Secrétaire générale de l'OAS. Chacune des Parties examinera avec soin et bienveillance toute proposition avancée par l'autre Partie afin de régler à l'amiable toute question pour laquelle aucune disposition n'a été prévue ou toute controverse quant à l'interprétation ou l'application du présent Mémorandum.

6.3. Les Parties peuvent modifier ou autrement amender le présent Mémorandum par notification écrite uniquement, signée par les représentants dûment autorisés de chaque Partie, datée et jointe aux présentes.

6.4. Le Mémorandum entrera en vigueur à la signature par le Directeur général de l'ONUDI et le Secrétaire général de l'OAS, après l'accomplissement par les deux organisations des formalités internes requises pour son entrée en vigueur. Le Mémorandum conservera pleine force et effet pendant deux ans à compter de la date d'entrée en vigueur, sauf résiliation conformément à l'article 6.5.

6.5. Chacune des deux Parties peut résilier le présent Mémorandum sous réserve d'un préavis de soixante jours adressé par écrit à l'autre Partie. En outre, les deux Parties peuvent convenir de résilier le présent Mémorandum, quelles qu'en soient les modalités mutuellement convenues entre elles. Si le Mémorandum est résilié par l'une des Parties, celle-ci doit s'assurer que la résiliation n'affecte pas les obligations précédentes, le projet ou l'activité en cours.

6.6. Les paragraphes 6.1 et 6.2 ci-dessus continuent de s'appliquer après l'expiration ou la résiliation du présent Mémorandum.

6.7. Aucune disposition du présent Mémorandum ne doit être interprétée comme obligeant l'ONUDI ou le SG/OEA à fournir tout matériel, données ou informations dont la communication pourrait, à son avis, constituer une violation de sa politique concernant la confidentialité de ces informations.

EN FOI DE QUOI, les représentants dûment autorisés des Parties ont signé le présent Mémorandum en deux exemplaires identiques en langue anglaise, à Vienne, République d'Autriche, le 18 octobre 2005.

Pour le Secrétaire général de l'Organisation des États américains (SG/OEA) :

JOSÉ MIGUEL INSULZA
Secrétaire général

Pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) :

CARLOS MAGARIÑOS
Directeur général

Situation : fin sept. 2005

PROJETS LAC EN COURS¹

¹ Non publiés ici conformément au paragraphe 2 de l'article 12 du règlement de l'Assemblée générale destiné à mettre en application l'Article 102 de la Charte des Nations Unies, tel qu'amendé.

